

## Article 21 du Règlement

## LA RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION

## LA PUBLICATION DU PROGRAMME

**M. Jim Peterson (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Madame le Président, la fierté avec laquelle je prends la parole aujourd'hui n'a d'égale, je crois, que celle d'une nouvelle maman. Hier, le président du Conseil du Trésor (M. Gray) a présenté un programme des réglementations à venir qui fait suite à ce qui fut sans doute la plus importante recommandation du groupe de travail sur la réforme de la réglementation. Ce programme donne avis des initiatives de réglementation que prendront dix ministères et quatre organismes de réglementation. Il sera publié deux fois l'an, en mai et en novembre. Il annonce, sous une forme compacte et accessible au secteur privé—patronat, syndicat, consommateurs et écologistes—les initiatives gouvernementales à venir. Il expose les problèmes, les mesures gouvernementales possibles et, ce qui est plus important encore, le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du fonctionnaire-ressource.

Ce programme qui avertit des initiatives à venir sera publié dans la *Gazette du Canada*. Le programme permettra une meilleure consultation et l'établissement de règlements plus rentables et plus conformes aux besoins réels du secteur privé. Il bénéficiera des connaissances et du savoir-faire du secteur privé. Comme quelqu'un l'a dit, le programme de réglementation est le compte rendu gouvernemental le plus important après le hansom. La période de gestation a été longue, mais cela en valait la peine.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## L'ÉNERGIE

## L'OPPORTUNITÉ D'ACCÉLÉRER L'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX

**M. Jack Shields (Athabasca):** Madame le Président, on sait que les réserves de pétrole que recèlent les sables bitumineux de l'Athabasca sont plus considérables que celles du Moyen-Orient. Je soutiens qu'il faut appliquer un programme accéléré d'exploitation des sables bitumineux, afin que le Canada atteigne son objectif d'autosuffisance en pétrole d'ici 1990 ou 1995. Le Canada devrait pouvoir atténuer les risques liés au fait qu'il s'approvisionne auprès de pays étrangers et réduire les ponctions sur ses devises que représentent ses importations de pétrole.

Il y a sans aucun doute lieu d'encourager l'exploitation des sables bitumineux de Syncrude et de Cold Lake qui sont et bel et bien exploitables. La réduction des redevances et les allègements fiscaux pourront être utiles, mais il faut surtout se préoccuper des risques considérables que présenterait, du côté de la transformation, une chute des prix du brut.

Afin de susciter des investissements qui créent des emplois et nous assurent une certaine sécurité énergétique, il faudrait peut-être établir un rendement maximum et minimum sur le capital investi, le maximum étant assez élevé pour favoriser l'efficacité réelle, ou garantir le prix du brut pendant la période de récupération des investissements.

Syncrude Canada a produit environ 7 p. 100 du pétrole canadien en 1982 et a versé au gouvernement pour la TRPG et en redevances quelque 450 millions de dollars en 1983.

**Mme le Président:** A l'ordre.

\* \* \*

● (1410)

## LES CHEMINS DE FER

## LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—LE POURCENTAGE DES VOIX EN FAVEUR DU MAINTIEN

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Madame le Président, je remercie le ministre des Transports (M. Pepin) d'avoir répondu rapidement à ma question écrite et j'attire son attention sur la réponse que son cabinet m'a donnée. J'ai demandé combien de personnes avaient signé une pétition en faveur d'un nouveau tarif du Nid-de-Corbeau. D'après son cabinet, 69. Je lui ai aussi demandé combien de personnes avaient signé une pétition contre tout changement au tarif. D'après son cabinet, 38,713. Madame le Président, pour chaque personne qui s'est prononcée en faveur d'un changement au tarif, 561 sont contre.

Le ministre devrait cesser de s'illusionner: le Nouveau parti démocratique et le Syndicat national des cultivateurs sont loin d'être les seuls à s'opposer à un changement au tarif, car le nombre de personnes en faveur du *statu quo* est trois fois plus élevé que le nombre d'adhérents au Syndicat national des cultivateurs. Le ministre devrait se rendre compte que la plupart des groupes avec lesquels il négocie ne parlent pas au nom des agriculteurs et des habitants des Prairies. Il devrait admettre que ses consultations et ses négociations avec les sociétés l'ont placé dans une position intenable.

Enfin, le ministre doit discuter sérieusement de l'amélioration du réseau ferroviaire, y compris le tarif du Nid-de-Corbeau inchangé, car ce serait là une meilleure solution que le projet de loi actuellement à l'étude. Il devrait scinder le projet de loi C-155 de façon qu'on puisse commencer immédiatement à réparer le réseau ferroviaire. Si le ministre ne change pas d'attitude, il encouragera l'aliénation, le séparatisme et, probablement, la révolte civile dans l'Ouest.

\* \* \*

## TERRY FOX

## TÉMOIGNAGE D'ADMIRATION À L'ÉGARD DU FILM ILLUSTRANT SA VIE

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du Président du Conseil privé):** Madame le Président, au cours de la dernière fin de semaine j'ai voulu amener mon fils de sept ans Alex voir le film *The Return of the Jedi*, mais les files étaient vraiment trop longues. Quelque peu déçus, nous avons décidé d'aller voir plutôt *The Terry Fox Story* et nous n'avons eu aucune difficulté parce que le cinéma était plus ou moins vide.

Je dois dire madame le Président, moi qui critique volontiers, que j'ai été vraiment impressionné par ce film tourné au Canada. Les prises de vue ont eu lieu à différents endroits entre Vancouver et Terre-Neuve, mais pour l'essentiel, on parle d'un brave jeune Canadien. Terry Fox suscite chez nous tous une profonde émotion quand nous le voyons traverser le Canada pour recueillir des millions de dollars destinés à la